



GREENPEACE



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

réseau
action
climat
france



Collectif Air
Santé Climat



LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LUNDI 3 JUIN 2019

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES : L'ÉTAT NE DOIT PLUS SUBVENTIONNER UN DESASTRE ÉCOLOGIQUE ET SANITAIRE

Monsieur le Président de la République,

Le secteur des transports est le premier émetteur de polluants et de gaz à effets de serre. Le nombre de camions en circulation¹ ne cesse de croître avec un impact grave sur la santé des Français et leurs finances à un double titre : la prise en charge par la collectivité des impacts négatifs sur la santé liés aux pollutions générées par le trafic routier² d'une part et, d'autre part, l'entretien de routes toujours plus abîmées à mesure que le nombre de camions augmente.

Malgré votre appel le 25 avril dernier à mettre le climat « au cœur du projet national et européen », et malgré les nombreuses interpellations de France Nature Environnement et de nombreux autres acteurs lors – entre autres – des Assises de la Mobilité, la remise en cause de la logique du tout routier n'est pas à l'ordre du jour. Alors que l'Assemblée Nationale entame en ce début juin l'examen de la Loi d'orientation des mobilités, aucune disposition n'aborde le trafic routier de marchandises ni ses coûts induits pour nos concitoyens.

Difficile pour nous de comprendre une telle lacune pour un texte supposé mettre en cohérence nos politiques de transports avec nos engagements climatiques, tels que définis dans l'Accord de Paris pour lequel la France s'est ardemment battue. Afin d'inverser la tendance, voici nos propositions.

Mettre fin aux exonérations fiscales dont bénéficie le transport routier

En 2017, 7,6 milliards d'euros de ristournes fiscales ont été accordées au gazole professionnel de différents secteurs économiques, dont le transport routier de marchandises, soit 25% d'exemptions ou de remboursement de taxes sur les carburants.

Il est également utile de rappeler que depuis 2016, le transport routier de marchandises est exempté de l'augmentation de la Contribution Climat Énergie, représentant environ 1 milliard d'euros d'exonération fiscale supplémentaire par an. Ce mode de transport n'apparaît ainsi compétitif qu'en raison des nombreux artifices qui faussent les systèmes de prix et de concurrence.

Cette situation nous interpelle. Une telle iniquité fiscale vis-à-vis des automobilistes, auxquels il est légitimement demandé de contribuer au financement de la transition écologique, n'est plus acceptable. Par ailleurs, alors que vous avez exprimé le souhait de faire de la lutte contre le dérèglement climatique un enjeu majeur de votre

¹ Les poids lourds et véhicules utilitaires ne représentent que 21,5 % du trafic routier, mais engendrent 43 % des émissions de gaz à effet de serre et 52 % des émissions de dioxyde d'azote NO₂ du secteur (CITEPA).

² La France est en contentieux avec l'Union Européenne pour dépassement des seuils autorisés de dioxyde d'azote.



GREENPEACE



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

**réseau
action
climat** france



**Collectif Air
Santé Climat**



quinquennat, les subventions aux énergies fossiles que constituent ces exonérations pour les professionnels ne sont, là aussi, plus justifiables.

De surcroît, l'Etat se prive sciemment de recettes qui pourraient permettre le financement de moyens de transports plus vertueux tels que le fret ferroviaire, dont la part en France ne cesse de chuter, ou le fluvial. En 2017, seulement 9 % des marchandises étaient transportées par le rail, contre 20 % en 1990.

La fragilité du secteur du transport routier, en particulier des PME et TPE, s'explique davantage par les politiques de dumping social exercées au sein de l'Union européenne que par la fiscalité écologique. Il n'est donc ni légitime ni juste de faire de celle-ci une variable d'ajustement pour sauver le secteur. D'autres pistes de soutien à nos petites et moyennes entreprises de transports, pourraient être envisagées et déployées.

Expérimenter la redevance kilométrique pour les poids lourds

Éviter le recours systématique au tout camion nécessite également la mise en œuvre progressive d'une redevance kilométrique à destination des poids lourds pour que les transporteurs contribuent à leur juste part dans la dégradation de nos routes, y compris secondaires. Elle est un des outils dont la France a besoin pour engager une transition écologique concrète et efficace dans ses politiques de transports de marchandises. L'inscrire dans la loi, comme cela était le cas dans la loi "Grenelle I", est indispensable.

Nous sommes conscients du naufrage de l'écotaxe de 2013. C'est pourquoi nous appelons à une entrée en vigueur échelonnée dans le temps, pilotée par les Régions souhaitant l'expérimenter, qui leur assurera à terme, une ressource pérenne et dynamique pour assumer les compétences de transports qui leur ont été pleinement déléguées. Les pays européens qui ont déjà mis en place une redevance poids lourds ont systématiquement affecté une partie importante des recettes financières à la rénovation du réseau routier.

Monsieur le Président de la République, l'enjeu est vital et les solutions existent. Loin d'être irréversible, la priorité au routier peut être freinée, puis inversée au profit de modes de transport plus vertueux pour la santé publique, la biodiversité et le climat. La loi d'orientation des mobilités, qui intervient près de quarante ans après la dernière loi régissant nos politiques de transports, doit être le levier de cette réorientation.

Pour cela, Monsieur le Président de la République, cette loi doit traduire votre principe d'écologie de l'action. Le scandale écologique que constituent les subventions directes ou indirectes aux énergies fossiles et au trafic routier de marchandises, les difficultés que le tout camion pose au quotidien en termes d'aménagement du territoire, de sécurité routière et de financement des infrastructures, appellent des réponses économiques, sociales et environnementales de fond qui ne peuvent plus être reportées à demain. Il est temps de prendre les mesures qui s'imposent pour donner corps à votre souhait de garder notre "Terre habitable".

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Signataires

Olivier Blond, président de l'association **Respire**

Dr Thomas Bourdrel, du **Collectif Strasbourg Respire**

Dr Cécile Buvry, du **Collectif Médical Vallée Arve**

Professeur Gilles Dixsaut, du **Collectif Air Santé Climat**

Michel Dubromel, président de **France Nature Environnement**

Jean-François Julliard, directeur général de **Greenpeace**

Cécile Ostria, directrice générale de la **Fondation Nicolas Hulot**

Philippe Quirion, président du **Réseau Action Climat**

Dr Pierre Souvet, président de l'association **Santé Environnement France**